Lancement officiel des travaux de l'écluse anti-salinité au barrage d'Arzal.

Le vendredi 3 octobre 2025, Arzal.

Allocution de Jean-François MARY, Président d'Eaux & Vilaine.

M. Michaël GALY, préfet du Morbihan ;
Mme Muriel JOURDA, Sénatrice ;
M. le Président du Conseil départemental du Morbihan et Président & Directeur Général de la Compagnie des Ports du Morbihan, cher David LAPPARTIENT ;
M. Paul MOLAC, Conseiller régional de Bretagne ;
M. Loïc OBLED, Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ;
Mme et Mrs les Conseillers départementaux ;
Monsieur le Maire de Camoël, vice-président en charge de l'eau potable et des ouvrages à Eaux & Vilaine, cher Bernard Le Guen ;
Monsieur le Maire d'Arzal, Samuel Féret ;
M et M les présidents et représentants de syndicats d'eau potable ;
Met M les membres du comité syndical, chers collègues ;
M et M les présidents d'EPCI ou leurs représentants ;
M et M Les maires ou leurs représentants ;
M et M les directeurs, représentants des entreprises EIFFAGE, Atelia / Arcadis, les structures partenaires (directeur adjoint de la Cie des Ports du Morbihan JP Benon…) ; collaboratrices et collaborateurs ;
Mme et Mrs.

Contexte et histoire

Comme vous le savez, **Eaux & Vilaine est** gestionnaire du **barrage d'Arzal-Camoël** ainsi que de **l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique située à Férel.**

Eaux&Vilaine s'implique activement dans la **production et dans la sécurisation** de la distribution d'eau potable sur **l'ensemble du bassin de la Vilaine** et au-delà, au bénéfice de plus **d'un million et demi d'habitants**.

Le barrage d'Arzal, déjà **envisagé dans les années 30**, à été **décidé en 1962**, après la création de l'**IAV en 1961**. C'est le **plus grand barrage estuarien d'Europe** et il à son **frère jumeau sur le fleuve Sénégal** (Mauritanie, Sénégal, Mali) : à DIAMA. Il fut **inauguré en 1970 et après un lancement des travaux en 1967 par Raymond Marcellin et Olivier Guichard.**

A l'époque sa vocation exprimée, était de lutter contre les crues de Vilaine et de **dessaler des terrains pour reconquérir des terres agricoles et favoriser l'agriculture intensive**.

En amont, la **Vilaine, sur 42 km entre Redon et Arzal** constitue un **des plus grands plans d'eau de Bretagne (+/- 420 ha)**. C'est une réserve de plus de **50 millions de m3,** la plus importante réserve d'eau douce de Bretagne avec le Lac de Guerlédan.

Sur les **70 millions de m3 d'eau potabilisés annuellement** sur le bassin de la Vilaine, l'usine de Férel en **produit à elle seule 19,5 millions pour alimenter 1 200 000 habitants (Saint Nazaire, La Baule, Presqu'ile de Rhuys, Vannes, Auray, Rennes et de nombreux territoires dans le 56 44 et 35)**

Plus haut, **vers Vitré, les trois barrages de Vilaine amont**, également **gérés par Eaux & Vilaine**, représentent **une réserve d'eau douce de 18 millions de m3** mise à profit par **Eau des Portes de Bretagne** pour approvisionner en eau potable le territoire de Vitré.

Eaux & Vilaine est donc le premier producteur du bassin avec **35 % des prélèvements destinés à la fourniture en eau potable des habitants** et industriels de nos territoires.

Nous parlons donc de quantité d'eau douces pour alimenter 1 200 000 personnes et servir à l'activité économique, touristique

Le barrage est **très utile en période de crues** mais **indispensable en période de sécheresse, d'étiage** pour permettre de **produire potentiellement 120 000 m3 jour** si nécessaire et sécuriser toute la cote (de Saint Nazaire, jusqu'à Auray).

Lors de graves périodes d'étiage le **débit de la Vilaine (de1 à 5 m3 /s** est pratiquement utilisé pour la production d'eau potable, **soit 1,5 m3/s.**

Lors des éclusages les pertes d'eau douces sont de l'ordre de 300 000 m3/jour. Le nouveau système permettra **d'économiser 9 millions de m3 chaque mois**.

Les intrusions d'eau salées pénalisent la ressource en eau douce et présentent potentiellement des **risques pour la qualité de l'eau potable distribuée**.

Il était **indispensable et urgent** de lancer le projet pour assurer **la compatibilité entre la navigation et la production d'eau potable**. Il n'y aura plus de **restriction d'éclusage en été comme c'était souvent le cas en 2022.**

Je salue le rôle du conseil départemental du Morbihan et de la Compagnie des ports du Morbihan qui ont été ls premiers à s'engager sur 2,8 M€.

Le projet

Les **premières études de faisabilité** datent **du début des années 2000.**

La réalisation d'un seconde écluse neuve de même gabarit que l'écluse actuelle était estimée à **23 M€ HT**, dans les conditions économiques de 2019

Après une **large consultation** (CPM, CD, CRB, plaisanciers…) la solution alternative soutenable financièrement trouve son lancement ce matin avec un **projet de 14,2 M€.**

- **Deux séquences de coupure hivernale de l'écluse :**
  - Novembre 2025 à mars 2026 ;
  - Novembre 2026 à mars 2027 ;
- **Mise en service à l'été 2027.**

Principaux choix techniques de conception :

- Réalisation d'une **nouvelle vanne dite « de partition » de l'écluse** en amont du pont levant, de façon à disposer **d'un sas antisalinité d'une longueur de 45 mètres en aval de la route ;**
- Principe de substitution : **les eaux salées sont évacuées en estuaire par pompage** en fond d'écluse, et **remplacées en partie supérieure par de l'eau douce** de Vilaine grâce à la nouvelle vanne ;
- En mode antisalinité, **les durées d'éclusage sont allongées de 12 à 20 mn maximum** selon les conditions de marée.

Je remercie chaleureusement nos financeurs :

- Participation du **Conseil Départemental du Morbihan : 1,4 M€**
- Participation de la **Compagnie des Ports du Morbihan : 1,4 M€**
- Participation de la **Région Bretagne : 0,7 M€**
- **Participation espérée de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne aussi élevée que possible.**

Les fonds propres et emprunts d'Eaux&Vilaine apportant la différence :

9 M€ (budget eau potable : 7 M€ HT ; budget général : 1,95 M€ HT).

En matière de qualité

J'ai évoqué la question des **chlorures** mais il faut **s'interroger sur le bon état écologique de nos masses d'eau. Car si la qualité fait défaut, la quantité ne sera pas au rendez-vous.**

Un captage fermé à Missillac, c'est une perte de ressource de 500 000 m3 par an. Et 10 captages il manque 5 millions de m3.

Je rappelle également que 13 milliards d'euros par an, c'est la somme nécessaire estimée au niveau national pour :

- **Dépolluer et restaurer les masses d'eau,**
- **Investir sur les infrastructures d'eau et d'assainissement**
- Et faire face aux **risques liés à la sécheresse et aux inondations**.

Avec les élus **d'Eaux & Vilaine**, nous plaidons pour que soit mis en place, sans délai un **financement dédié au grand cycle de l'eau** en réinterrogeant la répartition **entre tarifs, redevances et fiscalité** avec de la **stabilité dans le temps.**

Nous souhaitons, par exemple, une plus forte **contribution des producteurs et distributeurs d'eau potable à la lutte contre les pollutions diffuses** pour accompagner les mesures indispensables à l'**atteinte du bon état écologique visé dans la Directive Cadre Européenne**. Cela passe à nos yeux par **une modeste augmentation de la facture d'eau de 10 centimes par m3 ;** ce qui permettra de **mettre en œuvre la transition agricole** de façon **contractuelle avec les exploitants** qui en seront les bénéficiaires moyennant engagement.

Au-delà de cet enjeu d'actualité, il me semble essentiel de rappeler combien il est important pour Eaux & Vilaine, dont les actions s'inscrivent dans le temps long, de **pouvoir compter sur des financements stables, durables et à la hauteur des enjeux**.

Sachez que vous pouvez compter sur notre expertise, notre détermination, et notre recherche constante d'efficience concrète pour mettre en œuvre toutes les actions que votre appui rendra possible.

Merci pour votre **soutien.** Merci pour votre **présence** et votre **attention**

Jean-François MARY
Président d'Eaux & Vilaine.